

PRÉFET DU NORD

Lille, le 22 janvier 2015

Communiqué de presse

LA MISSION DU CENTENAIRE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE LANCE UN APPEL A PROJETS POUR 2015

Afin d'accompagner l'ensemble des projets développés dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale, la Mission nationale du Centenaire a créé le label « Centenaire », permettant de distinguer les projets les plus innovants et les plus structurants pour les territoires. Ce label permet aux projets retenus de figurer sur le programme officiel des commémorations du Centenaire et d'être éligibles à un financement de la Mission du Centenaire.

Les porteurs de projet dont l'initiative se réalisera en 2015 peuvent dès à présent soumettre leur demande de labellisation.

Date limite de retour des dossiers : 15 février 2015.

Toutes les informations utiles aux porteurs de projets sont disponibles sur le site internet des services de l'Etat dans le Nord, <u>www.nord.gouv.fr</u> (formulaire de demande du label « centenaire », critères de labellisation).

Comme pour les deux premières sessions, les porteurs de projets labellisés auront la possibilité de déposer, jusqu'au 1er mai 2015, une demande de financement partiel qui sera examinée par le comité départemental du Centenaire.

En 2014, la mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale a attribué le label « Centenaire » à 45 projets du département du Nord.